

Logement et solidarité

Le Conseil départemental de la Gironde et Bordeaux Métropole retenus comme Territoire de mise en œuvre accélérée du *Plan logement d'abord*

Fin 2017, l'Etat lançait un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant la désignation de **territoires pilotes dans la mise en œuvre accélérée du plan quinquennal pour le logement d'abord** (2018-2022).

Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, **vient de retenir la candidature co-élaborée par Bordeaux Métropole et le Conseil départemental de Gironde comme Territoire de mise en œuvre accélérée du plan logement**. Le comité de sélection a reconnu la grande qualité du projet présenté : « *un dossier riche et une ambition à la hauteur des enjeux divers du département ... sur le logement très social et de mobilisation proactive du parc privé ; la recherche d'articulation avec les politiques de revitalisation des villes moyennes sur les zones moins denses, etc.* ».

Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental de la Gironde, et **Alain Juppé**, président de Bordeaux Métropole, se félicitent de cette reconnaissance qui permettra d'accélérer le lancement des projets déjà identifiés et travaillés avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat pleinement investis dans cet AMI Logement d'abord.

Bordeaux Métropole et le Département la Gironde ont depuis longtemps démontré leur capacité à porter de manière complémentaire et partenariale leurs politiques respectives au bénéfice du territoire et de ses habitants. La politique de l'habitat est un très bon exemple de ce partenariat et les travaux de la révision du **Programme local de l'habitat** (PLH) métropolitain, comme ceux de l'élaboration du **Plan départemental de l'habitat** (PDH) girondin, ont confirmé cette volonté de collaboration.

Pour Bordeaux Métropole, et le Conseil départemental, le statut de territoire expérimental doit permettre de consolider, voire d'augmenter les moyens nécessaires à la mise en œuvre de leur politique de l'habitat.

Répondre au logement d'urgence, offrir un toit à tous, est l'ambition commune portée par le Département de la Gironde et la Métropole de Bordeaux.

Les priorités poursuivies par le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole sont les suivantes :

- > **Produire et mobiliser plus de logements abordables et adaptés aux besoins des personnes sans-abris et mal logées ;**
- > **Promouvoir et accélérer l'accès au logement, faciliter la mobilité des personnes défavorisées tout en veillant à préserver la mixité sociale ;**
- > **Mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement.**

Contacts presse Département de la Gironde

Typhaine Cornacchiari : 05 56 99 65 26
06 18 18 22 44
Laurent Gazal : 05 56 99 33 59
06 10 78 76 02

Contact presse Bordeaux Métropole

Alain Lamaison : 05 56 99 85 29
06 16 33 78 12
Benoît Javot : 05 56 99 85 59
06 32 55 15 80